



[**Groupe CITOYENS UNIS POUR CHATENAY-MALABRY – Élus associatifs –**]

**AGIR ENSEMBLE pour
la JUSTICE FISCALE**

Chacun de nous a reçu sa feuille d'impôts locaux. Pour un grand nombre d'habitants de la Butte Rouge, l'augmentation de l'année dernière jusqu'à 226 % est confirmée ; elle résulte de l'application tardive d'un changement d'indice 7 en 5, décidé en 1970, inégalement mise en place et brutalement corrigée en 2000.

Face à l'urgence de situations difficiles, nous avons alors encouragé les habitants concernés à envoyer une réclamation écrite aux impôts (en proposant un modèle de lettre). Cela a permis le gel temporaire de l'augmentation de l'année.

Il faut maintenant aller plus loin, et reclasser les logements de la Butte-Rouge à l'indice 6 : cette valeur intermédiaire est estimée raisonnable au



vu du niveau de confort des immeubles. Cette réclamation concerne tous les locataires de l'Office HLM, que leurs impôts locaux aient été ou non récemment augmentés. Comme nous l'avons expliqué en réunion publique dans la Butte le 10/11, ils peuvent demander aux services fiscaux la révision de l'indice de la valeur locative de leur logement à tout moment. L'Association Citoyens Unis propose un modèle de lettre... n'hésitez pas à nous le demander.

De même, chaque Châtenaisien, locataire ou propriétaire de son logement, est en droit de demander à l'administration fiscale la feuille de calcul de ses impôts locaux. Il pourra ainsi vérifier la cohérence des éléments pris en compte dans le calcul de la valeur locative (surface habitable, nombre de salles de bain, de balcons...).

Philippe Laville, Geneviève Colomer, Jean-Marc Charasz
• Rédigé le 10/11/2001 •

Pour nous contacter : **Citoyens Unis pour Châtenay Malabry** - BP28 - 92292 Châtenay-Malabry Cedex
Tel. (répondeur) : **01 47 02 56 67** • e-mail : cucm@multimania.com • site : www.multimania.com/cucm

Accueil sur rendez-vous en mairie (01 46 83 46 78) le samedi entre 9 et 11h

